FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL - LIGUE DU FOOTBALL AMATEUR



LIGUE DU GRAND EST

DISTRICT DES ARDENNES DE FOOTBALL



Site internet : http://districtfoot08.fff.fr

Le club doit être représenté par le Président, mais en cas d'empêchement il peut être représenté par une personne licenciée au club (dirigeant ou joueur) depuis plus de 6 mois, qui devra se présenter munie de sa licence et du pouvoir du président (ci-dessous).

POUVOIR

Je soussigné(e) Président(e) du club :	
N° Affiliation :	
NOM:	Prénom:
N° de licence :	
Représentant le club de :	
Ne pouvant assister à l'Assemblée Générale du District des Ardennes de Football	
DONNE POUVOIR à :	
Mme. Mlle. Mr (Nom, Prénom):	
N° de licence :	
Cachet du club	Signature du Président

A présenter lors des opérations d'émargement et d'élection le jour de l'Assemblée Générale du District des Ardennes de Football.